

CONSULTATION PUBLIQUE

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ OPÉRATIONNEL 2024-2025

TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

19 février au 15 mars 2024

1. Contexte	3
2. Consultation publique	4
3. Avis public	6
4. Nature des interventions et territoire visé	7
5. Travaux sylvicoles commerciaux et voirie	7
5.1. Récolte	8
5.2. Voirie	8
6. Travaux sylvicoles non-commerciaux	9
6.1. Préparation de terrain	9
6.2. Reboisement	9
6.3. Travaux d'éducation	10
7. Cartographie	10
8. Signature	11

1. CONTEXTE

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1) et la délégation de gestion territoriale (CGT) entre la MRC de Maria-Chapdelaine et le MFFP, et depuis reconduite, confie à la MRC de Maria-Chapdelaine la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) ainsi que des plans d'aménagement spéciaux.

De façon générale, la CGT a pour but :

- D'établir, en collaboration avec les autres partenaires du milieu, un partenariat entre le gouvernement et la MRC en vue de faire contribuer davantage les TPI à la revitalisation, à la consolidation et au développement socio-économique de la région et des collectivités locales ;
- De mettre en valeur, de façon optimale et intégrée, les possibilités de développement qu'offre le territoire, en conformité avec les préoccupations et les besoins locaux et régionaux, dans le respect des principes poursuivis par le gouvernement en matière d'aménagement, de gestion et de développement du territoire public.

Plus spécifiquement en matière d'aménagement forestier, la MRC doit s'assurer de l'application des objectifs suivants :

- La polyvalence et l'utilisation multiressources du territoire public incluant des ressources naturelles qui s'y trouvent ;
- Le maintien du caractère public des terres du domaine de l'État au regard de son accessibilité générale, incluant l'accessibilité au milieu hydrique et aux activités fauniques, et de son statut de patrimoine collectif ;
- Le maintien de l'intégrité du territoire public ;
- La préservation du milieu naturel et de la diversité biologique ;
- La pérennité des terres, des ressources naturelles des milieux hydriques.

Et finalement en matière de développement durable :

- Le maintien des valeurs socio-économiques et environnementales du territoire public et de ses ressources ou la création d'une valeur ajoutée sur une base permanente afin de répondre aux besoins du présent, sans compromettre ceux des générations futures ;
- L'aménagement durable des forêts, le respect de la possibilité forestière et la conservation des milieux forestiers.

La Loi exige également que ces plans soient soumis à une consultation du public.

Afin de compléter et faire approuver par le Conseil de la MRC le PAFIO, la MRC organise une consultation publique selon plusieurs modes de communication. Le PAFIO concerne tout le territoire public intramunicipal compris dans la CGT. Pour en savoir plus sur l'aménagement forestier à la MRC de Maria-Chapdelaine, communiquer avec nous :

Courriel : portail@mrcmaria.qc.ca
Téléphone : 418-276-2131
Courrier : MRC de Maria-Chapdelaine
173 boul. Saint-Michel
Dolbeau – Mistassini, QC
G8L 4N9

2. CONSULTATION PUBLIQUE

Le PAFIO soumis à la consultation publique présente la planification opérationnelle de l'aménagement de la ressource forestière, en intégrant les autres fonctions du territoire public. Il traite plus particulièrement des secteurs d'intervention potentiels de récolte et de travaux sylvicoles non commerciaux ainsi que de la localisation possible des chemins à construire, à améliorer, à réfectionner ou à fermer.

La consultation publique sur le PAFIO se tient du **19 février au 15 mars 2024** inclusivement. Durant cette période, la population et les parties intéressées sont invitées à émettre leurs commentaires sur les points suivants :

- La localisation et la nature des travaux sylvicoles commerciaux (récolte) et de voirie ;
- La localisation et la nature des travaux sylvicoles non-commerciaux (préparation de terrain, reboisement et travaux d'éducation).

La consultation publique de 2024 vise à :

- Favoriser une meilleure compréhension, de la part de la population, de la gestion forestière des TPI et, plus précisément, de la planification et la localisation des travaux ;
- Permettre à la population et aux parties intéressées de s'exprimer sur le plan d'aménagement forestier proposé et à intégrer, lorsque c'est possible, les intérêts, valeurs et besoins exprimés ;
- Concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources forestières et du territoire forestier des TPI de la MRC de Maria-Chapdelaine ;
- Harmoniser l'aménagement forestier aux valeurs et aux besoins de la population ;
- Permettre au comité multiressources de faire des recommandations en matière d'aménagement des forêts et en vertu du mandat de gestion du territoire public intramunicipal ;

- Permettre au Conseil de la MRC de prendre des décisions éclairées en matière d'aménagement durable des forêts et de gestion territoriale des TPI.

Dans le cadre du processus de consultation publique, la MRC prévoit :

- Préconsultation du comité multiressources, le 31 janvier 2024 ;
- Consultation du ministère Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) ;
- Consultation de la population ;
- Rencontre et/ou réponse à toute municipalité, association et/ou individu pendant la période de consultation.

Les différentes options de participation du public sont les suivantes :

OPTION 1 : SITE INTERNET DE LA MRC

Pendant toute la durée de la consultation, vous pouvez transmettre vos commentaires à partir de notre page Internet : <https://mrcdemaria-chapdelaine.ca/terres-publiques-intramunicipales/>

OPTION 2 : RENDEZ-VOUS VIRTUEL OU TÉLÉPHONIQUE

Afin de prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la MRC aux coordonnées suivantes :

Courriel : portail@mrcmaria.qc.ca

Téléphone : (418) 276-2131

Horaire : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

OPTION 3 : PAR LA POSTE

MRC de Maria-Chapdelaine
173 boul. Saint-Michel
Dolbeau-Mistassini, QC, G8L 4N9

3. AVIS PUBLIC



CONSULTATION PUBLIQUE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ OPÉRATIONNEL - PAFIO

TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

La MRC de Maria-Chapdelaine tient une consultation publique sur un plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO), du territoire public intramunicipal sous délégation de gestion sur son territoire municipalisé.

Un PAFIO présente les secteurs de travaux sylvicoles, de récolte et de voirie potentiels identifiés à une planification forestière.

Quand : Du 19 février au 15 mars 2024

Comment :

Par courriel : portail@mrcmaria.qc.ca

Téléphone : 418-276-7531

Site internet : <https://mrcdemaria-chapdelaine.ca/>

Par la poste à l'adresse ici-bas :

MRC de Maria-Chapdelaine – PAFIO 2024-2025

173 boul. Saint-Michel

Dolbeau-Mistassini, QC, G8L 4N9

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 13 février 2024

Marie-Claude Fortin

Directrice générale

4. NATURE DES INTERVENTIONS ET TERRITOIRE VISÉ

Les TPI délégués de la MRC de Maria-Chapdelaine sont compris et détaillés dans la CGT et constituent le territoire suivant (Figure 1), réparti en affectations territoriales elles-mêmes décrites à l'intérieur de la planification d'aménagement intégrée (PAI) des TPI.

Le présent PAFIO inclut des opérations de récolte, de voirie et des travaux sylvicoles non-commerciaux de préparation de terrain, de reboisement et de dégagement de plantations

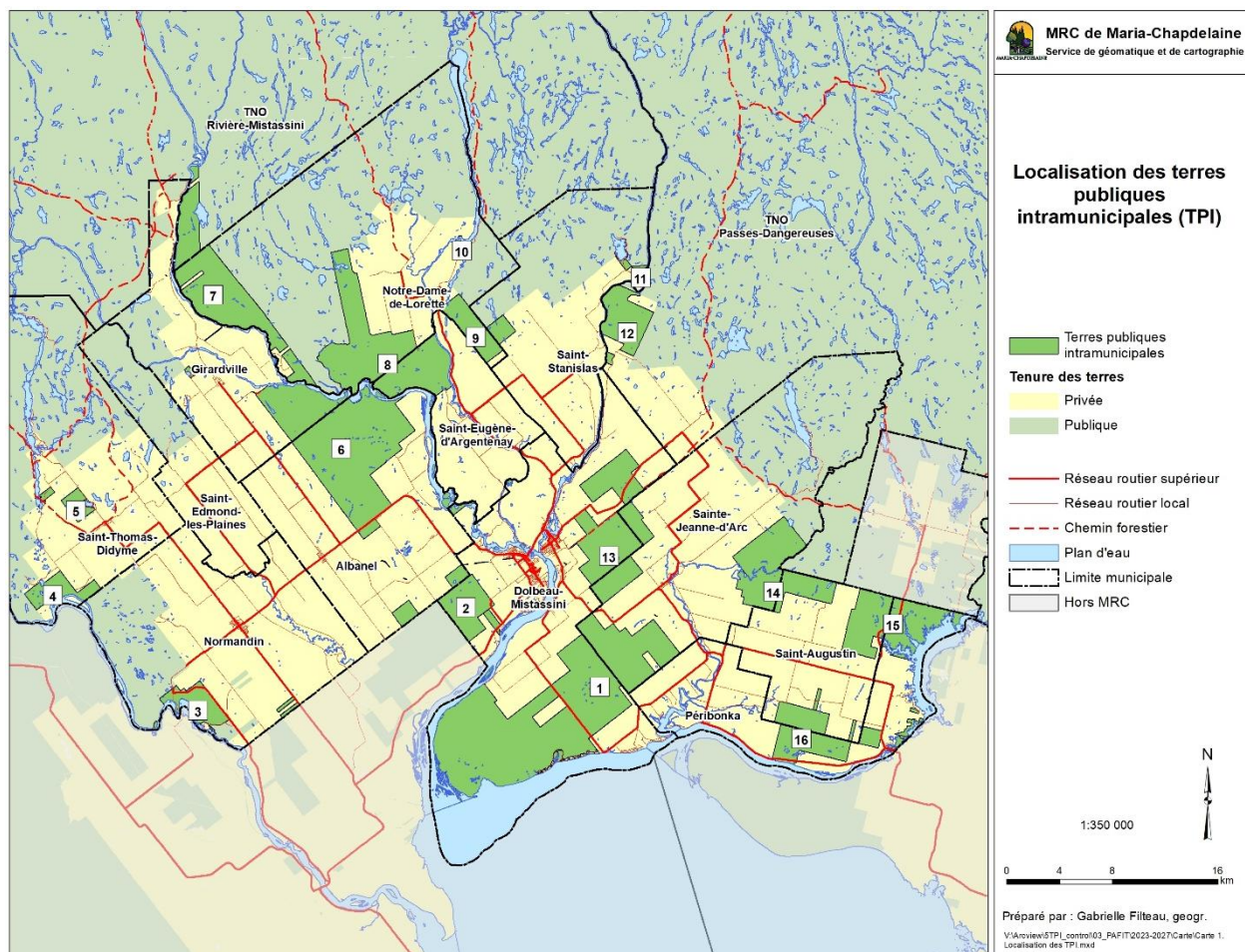


Figure 1. Localisation des terres publiques intramunicipales.

5. TRAVAUX SYLVICOLES COMMERCIAUX ET VOIRIE

Outre le respect des lois et des règlements, les activités de récolte sont balisées entre autres par les stratégies et les modalités d'interventions développées au plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2024-2029. Ces balises sont-elles même en lien avec les affectations territoriales établies à la planification d'aménagement forestier (PAI) en vigueur.

5.1. RÉCOLTE

Les secteurs d'intervention potentiels faisant objet de la consultation couvrent des superficies plus grandes que requises pour permettre plus de latitude opérationnelle. Les secteurs qui feront l'objet de récolte sont situés à l'intérieur des superficies consultées. Le Tableau 1 présente l'ensemble des superficies consultées ainsi qu'une estimation des superficies à récolter pour atteindre la récolte de la possibilité forestière.

Tableau 1. Superficie des secteurs d'intervention potentiel de récolte (ha) en consultation par traitement et par bloc.

Bloc	Traitement	Superficie totale consultée (ha)	Estimation de la superficie récoltée (ha)
1	CPRS	509,8	80
2	CPRS	1,2	1,2
9	CPRS	1150,4	40
14	CPRS	82,4	40
16	CPRS	558,2	60
Total		2302,1	≈ 180

5.2. VOIRIE

Le PAFIO soumis à la consultation publique détermine les chemins forestiers à construire, qui requièrent une amélioration ou une réfection majeure ainsi que ceux à fermer. L'entretien périodique des chemins multiusages utilisés à des fins d'aménagement forestier se fait au besoin, selon la période d'exécution des travaux, l'état de la chaussée et des budgets disponibles. Le Tableau 2 présente les types de travaux de voirie prévus par bloc.

Tableau 2. Longueur des travaux potentiels de voirie (m) en consultation par type et par bloc.

Bloc	Construction (m)	Réfection (m)	Fermeture (m)	Total (m)
1	904	406	-	1310
4	-	-	488	488
6	1 685	-	-	1 685
9	2 717	-	1 117	3 834
16	1 824	-	-	1 824
Total	7 130	406	1 605	9 141

6. TRAVAUX SYLVICOLES NON-COMMERCIAUX

Les travaux sylvicoles non-commerciaux sont planifiés en fonction des stratégies développées au PAFIT 2024-29. Les besoins spécifiques pour assurer une régénération des superficies récoltées sont validés pour chaque site.

6.1. PRÉPARATION DE TERRAIN

Le scénario le plus fréquemment employé pour la préparation de terrain est le scarifiage hydraulique en sillons suivi d'un reboisement. D'autres méthodes de préparation de terrain peuvent être utilisées occasionnellement, comme les monticules et le broyage, soit pour assurer une bonne croissance des semis et/ou comme mesure d'harmonisation. Les superficies des secteurs d'intervention potentiels faisant l'objet d'une consultation par traitement et par bloc sont présentées au Tableau 3.

Tableau 3. Superficie des secteurs d'intervention potentiel de préparation de terrain (ha) en consultation par traitement et par bloc.

Bloc	Scarifiage	Scarifiage ou pelle-poquet	Superficie totale (ha)
7	19,8	-	19,8
8	61,1	-	61,1
15	41,2	10,4	51,6
Total	122,0	10,4	132,4

6.2. REBOISEMENT

Les travaux d'aménagement forestier prévoient le reboisement en plein de la grande majorité des superficies récoltées lors d'une coupe de régénération et un reboisement partiel des superficies récoltées lors d'une coupe partielle. Les superficies des secteurs d'intervention potentiels soumis à la consultation publique sont présentées au Tableau 4.

Tableau 4. Superficie des secteurs d'intervention potentiel de reboisement (ha) en consultation par essence et par bloc

Bloc	Essence prioritaire (ha)					Superficie (ha)
	Épinette blanche	Épinette noire	Pin blanc	Pin gris	Pin rouge	
3			0,9	0,1		1,0
5				0,1		0,1
6		4,0		25,7	13,4	43,1
7	4,8	4,2		17,5		26,4
8		13,5		31,8	12,3	57,5

Bloc	Essence prioritaire (ha)					Superficie (ha)
	Épinette blanche	Épinette noire	Pin blanc	Pin gris	Pin rouge	
12		0,3				0,3
13		5,0				5,0
15		17,9		38,4		56,4
16		0,1				0,1
Total	4,8	45,0	0,9	113,6	25,7	189,9

6.3. TRAVAUX D'ÉDUCATION

Les plantations sont suivies et entretenues par des travaux de dégagement de plantation lorsque nécessaire. Une cinquantaine d'hectares sont traités annuellement. L'ensemble des superficies potentielles faisant l'objet d'un dégagement de plantation soumis à la consultation publique est présenté au Tableau 5.

Tableau 5. Superficie des secteurs d'intervention potentiel de traitement d'éducation (ha) en consultation par traitement et par bloc.

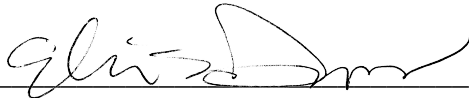
Bloc	Traitement	Superficie (ha)
1	Dégagement	9,5
4	Dégagement	12,9
6	Dégagement	7,3
7	Dégagement	19,9
8	Dégagement	17,3
9	Dégagement	7,5
12	Dégagement	15,9
14	Dégagement	14,4
18	Dégagement	5,8
Total		110,4

7. CARTOGRAPHIE

La localisation des interventions présentées ici-haut est disponible sur la carte interactive de la MRC de Maria-Chapdelaine à l'adresse suivante :

<https://mrcdemaria.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=60f83fd38270489480d0c7384da83222>

8. SIGNATURE



Éloïse Dupuis, ing.f., M.Sc .